

REPUBLIQUE DU SENEGAL

REGION DE KAOLACK

COMMUNE DE KAOLACK



**PROJET
D'APPUI AU REVENU**



PROMOTRICE :

Saye Cissé

Août 2006

Fiche Synoptique

Dénomination Projet	Projet d'Activité Génératrice de Revenu
Nature juridique	Projet individuel
Activités	Vente produits cosmétiques et ustensiles
Adresse	Taba Ngoye Kaolack
Promotrice	Saye Cissé membre de l'association Bokk Lepp
Objet	Demande Financement
Coût du projet	500 000
Emprunt sollicité	450 000
Durée remboursement	1 an

I / Cadre Général

1-Présentation de la promotrice

Saye Cissé est veuve âgée de 39 ans ayant à sa charge 4 enfants dont deux garçons. L'aînée une fille est mariée.

Elle avait commencé des activités génératrices de revenu après le décès de son époux en l'an 2000.

Elle s'est connue PVVIH en l'an 2004

Depuis il ya eu un ralentissement de ses activités de commerce. La prise en charge de ses traitements a également plus ou moins épuisé ses fonds.

Aujourd'hui avec une nette amélioration de sa santé, elle veut reprendre ses activités mais est confrontée à un problème de financement.

2-Présentation du projet :

Le présent projet individuel est une étude sur une activité d'achat et de revente de produits cosmétiques et d'article de ménage divers. Il veut en effet permettre la consolidation d'un acquis déjà enregistré par la promotrice dans ce domaine

Il vise essentiellement l'augmentation des revenus de Madame Saye CISSE.

La promotrice du présent projet vise à renforcer son capital et au-delà à relancer ses activités, assurant une pérennité de celles-ci qui avaient connu un ralentissement.

Cela lui permettra à coups sur de contribuer au développement économique et social de son pays par ses propres efforts.

3-Objectifs

3-1 Objectif Général

- Contribuer au développement de son pays
- Améliorer ses conditions d'existence et celle de sa famille

3-2 Objectifs Spécifiques

- Offrir des produits accessibles et de qualité à sa clientèle
- Fidéliser une clientèle déroutée
- Accroître son volume d'échange en augmentant le nombre de clients

4-Justification du projet

L'état sénégalais a pris de nouvelles mesures et de nouvelles visions du développement sectoriel de l'économie dans presque tous les domaines. Ainsi l'initiative privée est vivement encouragée Les femmes y occupent une place importante avec l'entreprenariat féminin. Avec les directives de la stratégie de réduction de la pauvreté tous les secteurs de la vie devraient connaître une dynamique qui permettra l'accroissement des revenus des sénégalais. La Promotrice consciente de sa situation et se sentant capable de promouvoir une activité génératrice de revenu s'est tôt engagée dans une activité génératrice de revenu. Ainsi, avait elle choisi la vente de produits cosmétiques et articles de ménage au niveau du marché où elle possède une cantine.

5-Etude du projet

Ce projet individuel sera conduit entièrement par la promotrice qui s'engage entièrement dans la gestion, en menant une activité de vente de produits cosmétiques et d'articles de ménage divers. Elle demande un financement permettant d'acquérir au niveau des fournisseurs les produits et articles souhaités.

6-Evaluation des investissements

Les produits de commerce

Effets et Produits cosmétiques	200.000
Ustensiles	300.000
Total	500.000

II / Etude du Marché

1-Les Produits

Produits cosmétiques

- Parfum
- Crème de beauté
- Pommade
- Savon de toilette
- Effets de toilette
- Maquillage

Articles de ménage

- Tasses
- Verre
- Seaux
- Basins
- Nattes
- Lampe
- Serrure
- Etc.....

2-Les caractéristiques du marché

L'expérience acquise dans ce domaine depuis le décès du conjoint peut donner une assurance quand on sait déjà que la promotrice n'est pas dans un terrain inconnu. La localisation de la cantine située au marché de Médina Baye constitue un atout favorable pour la promotion d'une telle activité.

3-La clientèle

La demande pour ces genres de produit est toujours importante au sein de la population en général et de la femme en particulier. Elle reste bien sur difficile à satisfaire. Mais la satisfaction reposerait sur des produits de qualité accessibles. Déjà une clientèle de base s'est constituée et le renforcement de celle-ci ce fera à partir d'activités de promotion.

III / Etude financière

1-Coût du projet

Le coût global s'élève à 500 000 F, on ne note pas un investissement en équipement ou réfection.

2-Evaluation du stock de renforcement

Produits cosmétiques 300 000

Articles de ménage 200 000

Le coût global du projet est évalué à 500 000 F CFA

Investissement	500 000
Apport personnel	50 000
Emprunt	450 000
Différé	2 mois
Durée du remboursement	1 ans
Taux d'intérêt	8%

IV / Analyse de l'impact du projet

- Au plan monétaire

le projet participera au relèvement du niveau de vie de la promotrice grâce au revenu généré. Le capital initial de 500 000 francs pourrait apporter à la promotrice un bénéfice égal ou supérieur à ce capital. Ce qui se traduirait en augmentation de revenu et au-delà par l'amélioration qualitative du niveau de vie.

- Au plan psychologique et social

Le projet contribuera à lutter contre le chômage de la population en général et des femmes en particulier. Il permettra un renforcement de la réinsertion sociale et une amélioration de la prise en charge des enfants. Tout ceci aura une incidence au plan psychologique sur la promotrice.

V / Suivi et évaluation du projet

Le suivi du projet devra se faire par différentes phases en accordant une importance particulière à certains de ses aspects pratiques de mise en œuvre.

Un appui est nécessaire pour aider la promotrice à mettre en place un dispositif se résumant en quelque sorte en un système très simple permettant de suivre les opérations financières et les résultats générés par le projet.

En plus du suivi permanent qui doit être assuré par la promotrice, il est nécessaire que les éléments suivants soient assurés :

- Enregistrement régulier des opérations comptables (achats et ventes de produits)
- Versement régulier des sommes dues à la structure de financement au titre des intérêts et du remboursement du capital. En cas de défaillances constatées une solution urgente s'imposera pour corriger.
- Une évaluation à mi-parcours 6 mois après le début du projet.
- Une évaluation finale à un mois de la dernière échéance.

Conclusion :

Le projet s'inscrit dans la lutte contre la stigmatisation dont font l'objet des victimes du SIDA.

Elle s'inscrit également dans la dynamique de lutte contre la pauvreté qui frappe la majorité de ces victimes.

Le présent projet qui s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la stigmatisation et dans le cadre de la lutte contre la pauvreté devra permettre l'amélioration qualitative des conditions d'existence de la promotion et de sa projénéture.